

Pont Péan, le 24 septembre 2019

**Aux Comités Régionaux pour diffusion aux :**

- Clubs
- Comités départementaux
- Membres des commissions techniques

Réf : Réf : CTR/2019-2020/020

Affaire suivie par Julie ROUSSEL : [julie.rousseau@ffgym.fr](mailto:julie.rousseau@ffgym.fr)

**Objet : Formation + Examen des Juges AEROBIC N, N2 et N3 2019/2020**

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre connaissance des dates et modalités de l'offre de **formation** pour l'examen des juges **AEROBIC N1, N2 et N3 (open à l'Inter-région)** pour la saison sportive 2019/2020 .

	DATES	LIEU
<b>Stage Formation N° 1</b> « Regroupement » Niveaux 1 , 2 et 3	<b>Du 9 au 10 Novembre 2019</b> Samedi : 9h30 à 19h30 Dimanche : 9h00 à 13h00	<b>Maison des Sports Comité régional Gymnastique Pays de la Loire 44, Rue Romain Rolland 44000 NANTES</b>
<b>Stage Formation N° 2 + Examen</b> « Regroupement » Niveaux 1, 2 et 3	<b>23 Novembre 2019</b> Formation : 9h30 à 13h00 Examen : 14h00 à 16h00	

**PRE-REQUIS POUR LA FORMATION DE JUGE :**

- **Avoir imprimé et lu** le réglementation technique AEROBIC 2019-2020
- ⇒ **Avoir imprimé et lu** la Lettre FFGym AEROBIC ainsi que les éventuelles annexes
- ⇒ **Les documents sont disponibles sur le site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) rubrique « mon espace licencié » / compétition / Base documentaire AEROBIC. Apporter les documents le jour de la formation, aucune impression ne pourra être faite sur place !**

**PRE-REQUIS POUR L'EXAMEN DE JUGE :**

- Être licencié FFGym
- Avoir 14 ans dans l'année civile de référence de la licence pour le N1
- Etre titulaire du N1 et validé 2 sessions de jugement pour se présenter au N2
- Etre titulaire du N2 et validé 2 sessions de jugement pour se présenter au N3
- Présence obligatoire en formation

**OBJECTIFS DE LA FORMATION : Compétences à acquérir pour valider l'examen**

	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
<b>Programme de référence</b>	Fédéral A et B	National A et B	National A et B
<b>Fonction</b>	Juge A Juge E Juge D Juge arbitre	Juge A Juge E	<b>Juge Arbitre en NB</b> <b>Juge D en NB</b> Juge A Juge E
<b>Généralités</b>	• Connaissance du Règlement Technique et de la Lettre FFGym	• Connaissance du Règlement Technique, de la Lettre FFGym et du code FIG	• Connaissance du Règlement Technique, de la Lettre FFGym et du code FIG
<b>Artistique</b>	• Maîtrise du didacticiel Artistique Fédéral A	• Connaissance des critères adaptés au national A et B • Connaissance des échelles de valeur	• Connaissance des critères adaptés au national A et B • Connaissance des échelles de valeur
<b>Exécution</b>	• Maîtrise du didacticiel exécution fédérale A	• Reconnaissance des difficultés des programmes NB et NA • Maîtrise du didacticiel exécution NA/NB	• Maîtrise du didacticiel exécution NA/NB
<b>Difficultés</b>	<b>Grille Fédérale A :</b> • Reconnaissance des difficultés • Connaissance des valeurs des éléments et Exigences Techniques Minimales		<b>Grille Nationale B :</b> • Reconnaissance des difficultés • Connaissance des valeurs des éléments et Exigences Techniques Minimales
<b>Symbolique</b>	<b>Grille Fédérale A :</b> • Maîtrise de la symbolique	<b>Code FIG:</b> • Maîtrise des symboles de base	<b>Grille Nationale B :</b> • Maîtrise de la symbolique

**COUT FORMATION :** Les tarifs des actions de formation sont fixés comme suit :

- Frais pédagogiques + examen juge N1 et N2 : 70 €
- Frais pédagogiques + examen juge N3 : 100 €
- Frais d'examen seul : 25 €

Cependant, afin d'alléger le coût pour le stagiaire et clubs, le Regroupement en synergie avec les 3 régions a décidé de prendre une partie des frais charge déduite dès l'inscription **sous conditions suivantes :**

- *Un accompagnement aux clubs conventionnés 2019/2020*
- *(attestation du comité régional concerné à fournir avec l'inscription)*
- *Un accompagnement si règlement avant date précisée ci-dessous*

Par conséquent, les prix demandés aux clubs (participation regroupement déduite) seront les suivants :

**Coût total inscription + formation niveau 1 ou 2 + examen (livret juge fourni) :**

61 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2019

65 € pour clubs non conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2019  
70 € pour tout règlement effectué après le 20 octobre 2019

**Coût total inscription + formation + examen N3 :**

86 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2019  
91 € pour clubs non conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2019  
100 € pour tout règlement effectué après le 20 octobre 2019

**Règlement :**

- **Par chèque bancaire à l'ordre de :** COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DES PAYS DE LA LOIRE (CPTÉ REGROUPEMENT)
- **Par virement bancaire :** RIB en annexe

**Coût Hébergement et restauration :**

- **stage 1 : 9 et 10 Novembre 2019 :**  
*Hébergement libre*  
*Repas : non organisés : cafétéria, grande surface et nombreux restaurants à proximité*
- **stage 2 : 23 Novembre 2019 :**  
*Repas : non organisés : cafétéria, grande surface et nombreux restaurants à proximité*

*N'oubliez pas, si vous êtes concernés d'utiliser les aides à la formation par le biais des différents organismes OPCO (AFDAS etc...) toutes les informations sur ces demandes de prises en charge sont disponibles sur le site FFG.*

En cas d'absence ou d'annulation avant la formation, les frais d'inscription (25 €) ne seront pas remboursés.

**Inscription à l'aide du formulaire ci-dessous :**

Je vous ai invité à remplir un formulaire :

**FORMATION + EXAMEN DES JUGES N1, N2, N3 GYMNASTIQUE  
AEROBIC REGROUPEMENT**

**A retourner pour le 20 octobre 2019 dernier délai**

**REPLIR LE FORMULAIRE**

Pour tout renseignement technique, contactez Julie ROUSSEL ([julie.rousseau@ffgym.fr](mailto:julie.rousseau@ffgym.fr) ou 06.70.14.60.04) ou votre responsable régional.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement  
B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral  
Luc LE ROY**



**C.P.I : DTRG -CTE -Responsable des juges - Encadrement**

Benoit BAGUELIN  
Coordonnateur « Regroupement »  
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN  
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36  
E.mail : [baguelin.ffgym@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgym@wanadoo.fr)

Luc LE ROY  
Délégué fédéral  
Port : +33 (0) 6 45 60 48 49  
E.mail : [luc.le.roy@hotmail.fr](mailto:luc.le.roy@hotmail.fr)

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur ou Madame.....

Père, mère, tuteur de,

NOM : ..... PRENOM:.....

Né(e) le : .....

N° DE SECURITE SOCIALE : .....

Groupe Sanguin :

Demeurant à : .....

Téléphone :.....

Traitement médical ou allergies : .....

1) Déclare autoriser mon fils - ma fille, à participer aux différentes activités proposées durant les stages de formation de juges AEROBIC aux dates suivantes :

- ✓ du 9 au 10 novembre 2019 à NANTES
- ✓ 23 novembre 2019 à NANTES

2) Déclare autoriser ....., responsable du stage à faire pratiquer sur le mineur, les interventions chirurgicales d'urgences éventuelles, sous anesthésie, selon les prescriptions du médecin.

OUI\*

NON\*

Le signataire voudra bien ajouter de sa main au-dessous de la date, la mention  
« LU ET APPROUVE, BON POUR AUTORISATION »

A ..... Le.....

SIGNATURE

\* Rayer les mentions inutiles